



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS 2014 - Insee. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés.



PART ÉLEVÉE DE SALARIÉS À TEMPS COMPLET

Plus de trois quarts des salariés du secteur travaillent à temps complet.



STABILITÉ DE L'EMPLOI À TEMPS PARTIEL

Le taux de salariés à temps partiel évolue peu sur la période.



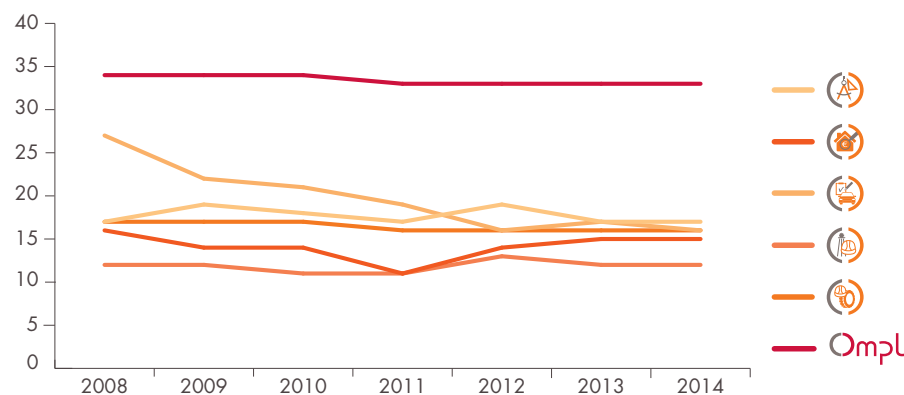
FÉMINISATION DES EMPLOIS À TEMPS PARTIEL

Les femmes sont beaucoup plus souvent à temps partiel que les hommes.

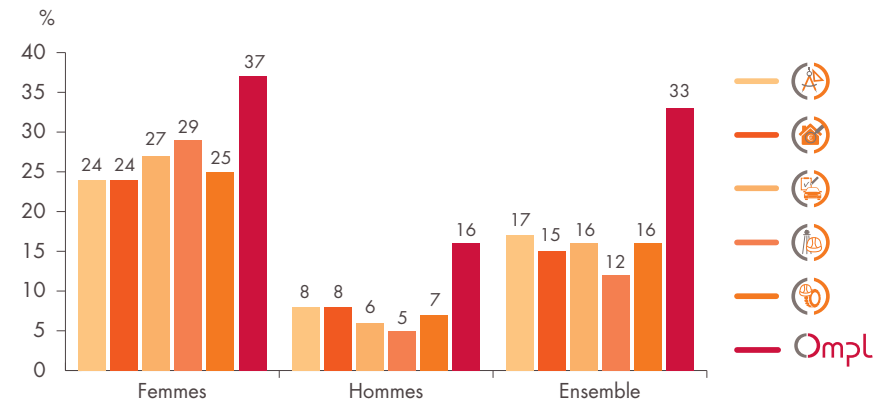
Répartition des salariés par durée du temps de travail

Durée du temps de travail						Ompl
Temps complet	83,29 %	85,25 %	83,85 %	87,53 %	84,33 %	66,92 %
Temps partiel	16,71 %	14,75 %	16,15 %	12,47 %	15,67 %	33,08 %
Ensemble	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

Évolution du taux de salariés à temps partiel



Taux de salariés à temps partiel par genre



Secteur cadre de vie-technique

Branches professionnelles



Entreprises d'architecture



Entreprises d'économistes de la construction



Entreprises d'experts en automobile



Cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers



PROGRESSION DU TEMPS PARTIEL AVEC L'ÂGE

Dans le secteur, le travail à temps partiel concerne un quart des salariés de plus de 50 ans, un taux supérieur de 14 points à celui des salariés de moins de 35 ans.



EMPLOYÉS PLUS SOUVENT À TEMPS PARTIEL

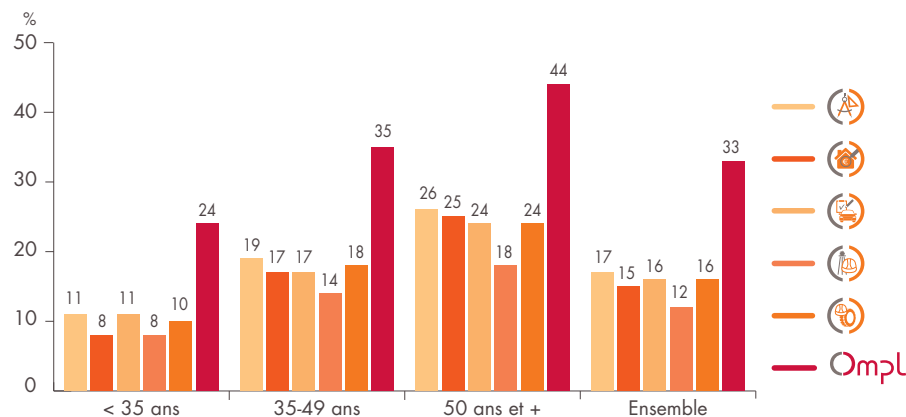
Le temps partiel est plus développé chez les employés. Il est plus faible dans les autres catégories sociales et notamment chez les professions intermédiaires.



DIFFÉRENCES RÉGIONALES MARQUÉES

La part de salariés à temps partiel au sein du secteur varie notablement d'une région à l'autre. Il est maximal pour l'Occitanie (19 %) et atteint un minimum pour les DOM (12 %).

Taux de salariés à temps partiel par tranche d'âge



Taux de salariés à temps partiel par catégorie sociale

Catégories sociales	Profession intermédiaires	Employés	Ouvriers	Ensemble	Ompl	
Cadres	12,62 %	12,41 %	13,44 %	16,44 %	12,81 %	32,49 %
Professions intermédiaires	13 %	8,76 %	5,66 %	7,71 %	10,40 %	26,94 %
Employés	29,24 %	22,83 %	21,91 %	31,32 %	27,43 %	33,20 %
Ouvriers	22,63 %	14,94 %	17,05 %	14,76 %	19,27 %	60,34 %
Ensemble	16,71 %	14,75 %	16,15 %	12,47 %	15,67 %	33,08 %

Part de salariés à temps partiel par région

Régions	Profession intermédiaires	Employés	Ouvriers	Ensemble	Ompl	
Auvergne-Rhône-Alpes	18,53 %	14,05 %	18,26 %	16,02 %	17,65 %	36,89 %
Bourgogne-Franche-Comté	18,99 %	10,83 %	21,72 %	10,07 %	16,36 %	37,31 %
Bretagne	19,68 %	18,46 %	16,51 %	10,78 %	17,21 %	34,05 %
Centre-Val de Loire	18,36 %	ND*	14,96 %	13,29 %	15,53 %	31,62 %
Corse	17,18 %	ND*	ND*	7,04 %	12,45 %	28,33 %
DOM	13,16 %	ND*	ND*	14,25 %	11,84 %	23,85 %
Grand Est	17,77 %	ND*	13,71 %	13,68 %	15,61 %	36,59 %
Hauts-de-France	14,83 %	16,36 %	15,08 %	11,22 %	14,09 %	36,41 %
Île-de-France	12,37 %	12,46 %	16,67 %	9,89 %	12,33 %	26 %
Normandie	18,38 %	14,71 %	ND*	13,11 %	14,45 %	34,57 %
Nouvelle-Aquitaine	18,33 %	11,72 %	10,94 %	11,57 %	15,42 %	32,93 %
Occitanie	21,69 %	15,76 %	17,93 %	12,31 %	18,85 %	36,35 %
Pays de la Loire	21,05 %	12,27 %	13,44 %	13,31 %	18,11 %	35,16 %
Provence-Alpes-Côte d'Azur	19,96 %	20,69 %	17,21 %	14,04 %	18,25 %	34,23 %
Ensemble	16,71 %	14,75 %	16,15 %	12,47 %	15,67 %	33,08 %

* ND : Non déterminé